



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2024-641

PUBLIÉ LE 28 NOVEMBRE 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2024-11-26-00001 - Arrêté DOS-GRHH-2024-108 modifiant la composition nominative du conseil d'administration du centre de lutte contre le cancer "Oscar Lambret" à LILLE (Nord) (3 pages) Page 3

R32-2024-11-26-00003 - ARRETE DOS-SDDFGRHSS N° 2024-171 PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL TECHNIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE GEORGES DAUMEZON SAINT-ANDRE. (4 pages) Page 7

R32-2024-11-26-00004 - ARRETE DOS-SDDFGRHSS N° 2024-172 PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE GEORGES DAUMEZON SAINT-ANDRE. (3 pages) Page 12

R32-2024-11-25-00008 - Arrêté n° 2024-028 SDSDU modifiant l'arrêté n°2021-069 SDSDU du 20 septembre 2021 modifié fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Hauts-de-France (13 pages) Page 16

R32-2024-11-25-00009 - Arrêté n° 2024-029 SDSDU modifiant l'arrêté n° 2021-075 SDSDU du 22 octobre 2021 modifié fixant la composition nominative de la commission permanente et des commissions spécialisées de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Hauts-de-France (21 pages) Page 30

SGAR Hauts-de-France /

R32-2024-10-07-00002 - DS clôtures programme de développement rural (3 pages) Page 52

SGAR Hauts-de-France / Bureau de la gestion des ressources humaines et des moyens du SGAR

R32-2024-11-26-00005 - Arrêté préfectoral portant délégation de signature à monsieur Frédéric PHAURE, directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Nord (4 pages) Page 56

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-11-26-00001

Arrêté DOS-GRHH-2024-108 modifiant la
composition nominative du conseil
d'administration du centre de lutte contre le
cancer "Oscar Lambret" à LILLE (Nord)

**ARRÊTÉ DOS-GRHH-2024-108
MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER « OSCAR LAMBRET » À LILLE (Nord)**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6162-7, L.6162-8 et D.6162-2 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 02 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Hugo GILARDI) ;

Vu l'arrêté DOS-SDES-GRHH-2021-76 du 22 juillet 2021 modifiant la composition nominative du conseil d'administration du centre de lutte contre le cancer « Oscar Lambret » à Lille ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 18 septembre 2024 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le décret du 6 novembre 2024 portant nomination du préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région des Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord – M. CLAUDON (Paul-Marie) ;

Considérant la désignation de Monsieur Paul-Marie CLAUDON, préfet délégué à l'égalité des chances auprès du préfet de la région des Hauts-de-France, en qualité de représentant du préfet de la région des Hauts-de-France au sein du conseil d'administration du centre de lutte contre le cancer « Oscar Lambret » de Lille ;

ARRÊTE

Article 1 : La composition nominative des membres du conseil d'administration du centre de lutte contre le cancer « Oscar Lambret » à Lille est celle fixée en annexe 1.

Article 2 : Le mandat d'un représentant du personnel prend fin à chaque renouvellement de la commission qui l'a élu. Toute personne qui perd la qualité au titre de laquelle elle a été désignée au conseil d'administration cesse d'appartenir à celui-ci.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 : Le directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé Hauts-de-France et Monsieur le directeur général du centre de lutte contre le cancer « Oscar Lambret » à Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 26 NOV. 2024

Pour le directeur général et par délégation,

La responsable du service
Gestion des ressources humaines hospitalières

Mariam PETROSYAN



**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE LUTTE CONTRE LE
CANCER OSCAR LAMBRET**

Membres avec voix délibérative

Qualité	Nom
Président du Conseil d'Administration, Préfet Délégué à l'Égalité des Chances	Monsieur Paul-Marie CLAUDON
Doyen de la Faculté de médecine de Lille	Monsieur le Professeur Dominique LACROIX
Directeur Général du CHU de Lille	Monsieur Frédéric BOIRON
Personnalité scientifique, désignée par l'INCA	Monsieur Benoit DEPREZ
Représentant du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional	Monsieur Florian BORG
Personnalité qualifiée, médecin	Monsieur le Professeur Thierry CONROY
Personnalité qualifiée	Personnalité qualifiée en attente de désignation
Personnalité qualifiée	Madame France GROLIN
Personnalité qualifiée	Madame Nathalie BRUNNEVAL
Représentant du personnel au titre de la commission médicale d'établissement	Madame le Docteur Audrey MAILLIEZ
Représentant du personnel au titre de la commission médicale d'établissement	Madame le Docteur Stéphanie BECOURT
Représentant du personnel au titre du comité d'entreprise	Monsieur Arnaud LEROY
Représentant du personnel au titre du comité d'entreprise, ayant le statut de cadre	Monsieur Gautier LEFÈBVRE
Représentant des usagers	Madame Annie BROUSSE, membre de l'association Vivre comme avant
Représentant des usagers	Monsieur David SEZILLE, membre de l'Association contre le cancer Oscar Lambret ado enfants (ACCOLADE) – Union nationale des associations de parents d'enfants atteints de cancer ou de leucémie (UNAPECLE)

Membres non délibérants

Directeur général du Centre Oscar Lambret	Monsieur le Professeur Eric-Félix LARTIGAU
Directeur général adjoint du centre Oscar Lambret	Monsieur Philippe PEUGNY
Directeur général de l'ARS ou son représentant	Monsieur Hugo GILARDI ou Madame le Docteur Hélène PRIEUR-PATTEYN

Membres invités

Directeur départemental Patrimoine, Logistique et Environnement	Monsieur Frédéric PHILIPPART
Directeur Système informatique	Monsieur Didier CAUCHOIS
Directrice administrative et financière	Madame Laëtitia DALLE
Directrice qualité et coordonnateur risques	Madame Sandrine GISCARD-NEU
Directrice des ressources humaines	Madame Isabelle BAUDE
Cabinet MAZARS	Monsieur David DECROIX
Coordinateur du bureau des usages numériques et PMSI	Monsieur Ali HAMMOUDI

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-11-26-00003

ARRETE DOS-SDDFGRHSS N° 2024-171 PORTANT
COMPOSITION DU CONSEIL TECHNIQUE DE
L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE
SANTE GEORGES DAUMEZON SAINT-ANDRE.

**ARRÊTÉ DOS-SDDFGRHSS N° 2024-171 PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL TECHNIQUE DE L'INSTITUT
DE FORMATION DES CADRES DE SANTE GEORGES DAUMEZON SAINT-ANDRE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de Santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 18 septembre 2024 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

ARRETE

Article 1 Le conseil technique de l'institut de formation des cadres de santé Georges Daumezon à Saint-André est composé, pour l'année 2024/2025 ainsi qu'il suit :

- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant ;
- le directeur de l'institut ;
- un représentant de l'organisme gestionnaire ;

titulaire : Madame Isabelle VADKERTI, Directrice des Ressources Humaines
à l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

suppléante : Madame Nelly HERMANT, Attachée d'Administration Hospitalière à l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

- lorsque l'institut a conclu une convention avec une université, un enseignant relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

titulaire : Madame Annabelle DERAM, Doyenne d'Ilis - Université Lille, Ilis Université Lille à Loos

suppléant : Monsieur Antoine COCHEZ, Maître de Conférence Associé Université Lille, Ilis Université Lille à Loos

- des enseignants de l'institut, intervenant à temps plein ou à temps partiel, élus par leurs pairs, à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'institut est agréé, ainsi que, pour chacune de ces professions, au-delà de quarante étudiants, un membre supplémentaire par tranche de quarante étudiants :

- Formation Infirmier :

titulaire : Madame Isabelle BARTE DE SAINTE FARE, Cadre Supérieure de Santé à l'IFCS de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

suppléant : Monsieur Christophe ADAM, Cadre de Santé à l'IFCS de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

- Formation Orthophoniste :

titulaire : Madame Catherine MINNE, Cadre de Santé à l'I.R.P.A. Institut de Réhabilitation de la Parole et de l'Audition à Ronchin

suppléante : Madame Thi Maï TRAN, Directrice de l'Institut d'Orthophonie à l'Institut d'Orthophonie « Gabriel Decroix à la Faculté de Médecine à Loos

- Formation Psychomotricien :

titulaire : Madame Anne-Sophie AUDIGNON, Directrice de l'Institut de Psychomotriciens à l'Institut de Formation de Psychomotricien « Le Caducée » à Loos

suppléant : Monsieur Eric BAUDELET, Cadre de Santé Psychomotricien à l'EPSM Albert Calmette à Camiers

- des professionnels, désignés par le directeur de l'institut, titulaires du diplôme de cadre de santé exerçant depuis au moins trois ans des fonctions d'encadrement dans un service accueillant des étudiants en stage, en nombre égal, par profession, aux enseignants mentionnés ci-dessus :

- Formation Infirmier :

titulaire : Monsieur Pascal BOURGEOIS, Cadre Supérieur de Santé à l'EPSM Lille Métropole à Armentières

suppléant : Monsieur Jean-Michel LEKCZYNSKI, Coordonnateur des Soins à l'EPSM des Flandres à Bailleul

Formation Orthophoniste :

titulaire : Madame Isabelle TRAMON, Cadre de Santé à l'I.R.P.A. Institut de Réhabilitation de la Parole et de l'Audition à Ronchin

suppléant : En cours de désignation

- Formation Psychomotricien :

titulaire : Madame Christelle DUCHATELET, Cadre de Santé Psychomotricienne à l'Institut de Formation de Psychomotriciens « Le Caducée » à Loos

suppléant : En cours de désignation

- des représentants des étudiants, élus par leurs pairs, en nombre égal, par profession, aux enseignants mentionnés ci-dessus :

- Formation Infirmier :

titulaire : Monsieur Mathieu LAGACHE à l'IFCS de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

suppléante : Madame Céline HANNEBIQUE DRUVENT à l'IFCS de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

- Formation Psychomotricien :

titulaire : Madame Laurie BACQUET à l'IFCS de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

suppléante : Madame Gwendoline VAN-SLAMBROUCK LUBIENSKI à l'IFCS de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

- une personnalité qualifiée, désignée par le directeur de l'institut :

titulaire : Madame Patricia VARLET, Cadre Supérieure de Santé à la Direction des Soins à l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

suppléant : En cours de désignation

Article 2 Selon les questions inscrites à l'ordre du jour, le président, soit seul, soit à la demande de la majorité des membres du conseil, peut demander à toute personne qualifiée susceptible d'apporter un avis à ce conseil d'assister à ses travaux.

Article 3 Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 Le présent arrêté sera notifié au directeur de l'institut de formation des cadres de santé Georges Daumezon à Saint-André pour diffusion auprès des membres du conseil technique et affichage dans ses locaux.

Article 5 Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 26 novembre 2024

**Pour le directeur général
et par délégation,**

Dr Sophie AUGROS
Sous-directrice Démographie, Formation et Gestion
[des Ressources Humaines du système de santé](#)



Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-11-26-00004

ARRETE DOS-SDDFGRHSS N° 2024-172
PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL DE
DISCIPLINE DE L'INSTITUT DE FORMATION DES
CADRES DE SANTE GEORGES DAUMEZON
SAINT-ANDRE.

**ARRÊTÉ DOS-SDDFGRHSS N° 2024-172 PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'INSTITUT DE
FORMATION DES CADRES DE SANTE GEORGES DAUMEZON SAINT-ANDRE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de Santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 18 septembre 2024 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 26 novembre 2024 portant composition du conseil technique de l'institut de formation des cadres de santé Daumezon à Saint-André ;

ARRETE

Article 1 Le conseil de discipline de l'institut de formation des cadres de santé Georges Daumezon à Saint-André est composé, pour l'année 2024/2025 ainsi qu'il suit :

- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant ;
- le directeur de l'école ;
- un représentant de l'organisme gestionnaire ;

titulaire : Madame Isabelle VADKERTI, Directrice des Ressources Humaines à l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

suppléante : Madame Nelly HERMANT, Attachée d'Administration Hospitalière de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

- l'un des enseignants siégeant au conseil technique, issu de la même profession que l'étudiant traduit devant le conseil de discipline, élu par ses pairs :

Formation Infirmier :

titulaire : Madame Isabelle BARTE DE SAINTE FARE, Cadre Supérieure de Santé à l'IFCS de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

suppléant : Monsieur Christophe ADAM, Cadre de Santé à l'IFCS de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

Formation Psychomotricien :

titulaire : Madame Anne-Sophie AUDIGNON, Directrice de l'Institut de Psychomotriciens à l'Institut de Formation de Psychomotriciens « Le Caducée » à Loos

suppléant : En cours de désignation

- l'un des professionnels siégeant au conseil technique, issu de la même profession que l'étudiant traduit devant le conseil de discipline, élu par ses pairs :

- Formation Infirmier :

titulaire : Monsieur Pascal BOURGEOIS, Cadre Supérieur de Santé à l'EPSM Lille-Métropole à Armentières

suppléant : Monsieur Jean-Michel LEKCZYNSKI, Coordonnateur des Soins à l'EPSM des Flandres à Bailleul

Formation Psychomotricien :

titulaire : Madame Christelle DUCHATELET, Cadre de Santé Psychomotricienne à l'Institut de Formation de Psychomotriciens « Le Caducée » à Loos

suppléant : En cours de désignation

- deux des étudiants siégeant au conseil technique, dont au moins un issu de la même profession que l'étudiant traduit devant le conseil de discipline, élus par leurs pairs :
 - Formation Infirmier :
 - titulaire : Monsieur Mathieu LAGACHE à l'IFCS de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André
 - suppléante : Madame Céline HANNEBIQUE DRUVENT à l'IFCS de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André
 - Formation Psychomotricien :
 - titulaire : Madame Laurie BACQUET à l'IFCS de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André
 - suppléante : Madame Gwendoline VAN-SLAMBROUCK LUBIENSKI à l'IFCS de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise à Saint-André

Article 2 Des témoins peuvent être entendus à la demande de l'étudiant, du directeur de l'école ou du président du conseil de discipline.

Article 3 Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 Le présent arrêté sera notifié au directeur de l'institut de formation des cadres de santé Georges Daumezon à Saint-André pour diffusion auprès des membres du conseil de discipline et affichage dans ses locaux.

Article 5 Le directeur de l'offre de soins de l'ARS est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 26 novembre 2024

**Pour le directeur général
et par délégation,**

Dr Sophie AUGROS
Sous-directrice Démographie, Formation et Gestion
[des Ressources Humaines du système de santé](#)



Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-11-25-00008

Arrêté n° 2024-028 SDSU modifiant l'arrêté
n°2021-069 SDSU du 20 septembre 2021
modifié fixant la composition nominative de la
Conférence Régionale de la Santé et de
l'Autonomie Hauts-de-France

**Arrêté n° 2024-028 SDSU modifiant l'arrêté n°2021-069 SDSU du 20 septembre 2021
modifié fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de
l'Autonomie Hauts-de-France**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L.1432-4 et D.1432-28 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, et notamment ses articles 24 et 25 ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2021-069 SDSU du 20 septembre 2021 modifié fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 18 septembre 2024 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article D.1432-28 susvisé et sur propositions ou désignations des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévues aux articles D.1432-28 et D.1432-29 du code de la santé publique ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2021-069 SDSDU du 20 septembre 2021 modifié susvisé est complété comme suit :

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

d) Au titre des représentants des communes

Christian VANNOBEL, devient titulaire, en remplacement de Dominique CORDIER.

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

Sylvie VINSARD, Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), suppléante de Laurence TROUILLER, en remplacement de Fernande FRANQUET.

Gérard DESSAUX, association France Rein, devient titulaire.

Dominique SCHILTZ est supprimé de la composition de cette instance.

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

Christian CHAMPIRE, CDCA du Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement de Georges BOUCHART.

Bernard DEHUY, CDCA du Pas-de-Calais, suppléant de Christian CHAMPIRE, en remplacement de Francis THOMAS.

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

Isabelle ROUSSEL, CDCA du Nord, titulaire.

Binh DÔ-COULOT, CDCA du Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement d'Éric CARLIER
Patricia DEDOURGE, CDCA du Pas-de-Calais, suppléante de Binh DÔ-COULOT MARIE.

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Au titre des représentants des services de santé scolaire et universitaire

Nathalie TAJAN, titulaire,
Delphine BELLYNCK et Nathalie BLONDEL, suppléantes.

Muriel DEHAY et Blandine DELOMEZ sont supprimées de la composition de cette instance.

c) Au titre des représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

Sophie DUMENIL, titulaire,
Annabelle LEROY-DEROME et Caroline PILON, suppléantes.

Karine LIGIER, titulaire,
Jennifer VICHARD et Elisabeth ZELLER, suppléantes.

Véronique LEROY et Christine COFFIN sont supprimées de la composition de cette instance.

f) Au titre du représentant des associations de protection de l'environnement agréées (article L. 141-1 du code de l'environnement)

Stephan GABET, Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA), suppléant de Corinne SCHADKOWSKI, en remplacement de Judith LOUYOT.

Collège 7 : Offreurs des services de santé

a) Au titre des représentants des établissements publics de santé, cinq représentants dont au moins trois présidents de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie

Karine LEGRAND, présidente de CME du Centre Hospitalier d'Arras, suppléante de Thierry RAMAHERISON, en remplacement de Alexandre BERTELOOT.

Isabelle VERIN, suppléante de Thierry RAMAHERISON, est supprimée de la composition de cette instance.

e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en situation de handicap

Chloé SPYCHALA, FHF Hauts-de-France, suppléante de Jérôme PASSICOUSSET, en remplacement de Paul FLAD.

Valérie PAPARELLE, URIOPSS Hauts-de-France, suppléante de Sébastien NGUGEN, en remplacement de Bruno MASSE.

f) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

Lucile BENOIT, SYNERPA, suppléante de Olivier BOULANT.

g) Au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

Sabine VERHAEGEN, URIOPSS Hauts-de-France, titulaire, en remplacement de Ludovic BILLARD.

i) Au titre du représentant des communautés professionnelles territoriales de santé

Jean-Michel DUCROCQ, CPTS Nord-Aisne, devient titulaire, en remplacement de Christophe GALAND.

Arnaud BOITEL, CPTS Grand Amiens, suppléant

q) Au titre du représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la région

Jérôme DELÉCRIN, Bureau des internes picards (BIP), titulaire ne remplacement de Kévin HEURTAUX.

Charles AUGEREAU, Bureau des internes picards (BIP), suppléant, en remplacement de Julien HUDELO.

Julien MONJE, Syndicat Autonome Picard Représentant les Internes de Médecine Générale (SAPIR-IMG), suppléant, en remplacement de Nagui CHADLI.

r) Au titre du représentant du ministère de la défense

Patrick RAKOTONDRAMASY, titulaire, en remplacement de Marie-Emmanuelle BRAUD.
Stéphane MUGNIER et Margaux PIFFAUT, suppléants

Article 2 – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2021-069 SDSU du 20 septembre 2021 modifié susvisé est rectifié comme suit :

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

f) Au titre du représentant des établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement des personnes en confrontées à des difficultés spécifiques (mentionnées au 9° de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles)

Lire « Mélanie BIDARD, Asso Addictions France, titulaire » en lieu et place de « Mélanie BIDARD, Asso Addictions France 80 (CSAPA), titulaire ».

Article 3 – La version consolidée de la composition de la CRSA Hauts-de-France apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 – La directrice de la stratégie et des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 25 novembre 2024

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

ANNEXE

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS DE FRANCE

Tableau de composition

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Présidente : Martine LEFEBVRE-IVAN

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France

1	Anne PINON	<i>En attente de désignation -</i>	<i>En attente de désignation -</i>
2	<i>En attente de désignation -</i>	<i>En attente de désignation -</i>	<i>En attente de désignation -</i>
3	<i>En attente de désignation -</i>	<i>En attente de désignation -</i>	<i>En attente de désignation -</i>

b) Au titre des présidents des conseils départementaux

4	Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil Départemental de l'Aisne, ou sa représentante Anne MARICOT, Vice-présidente chargée de l'autonomie, du grand âge et du handicap	Yann ROJO, conseiller départemental de l'Aisne	Carole DERUY, conseillère départementale de l'Aisne
5	Christian POIRET, Président du Conseil Départemental du Nord, ou sa représentante, Frédérique SEELS, Vice-Présidente chargée de l'autonomie des séniors	Sylvie CLERC-CUVELIER Vice-Présidente chargée du handicap	Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Conseillère départementale
6	Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, ou sa représentante Nicole CORDIER, vice-présidente chargée des sports et de la santé	Nicole COLIN, Vice-présidente chargée des personnes âgées et personnes handicapées	Pascal VERBEKE, Vice-Président chargé de l'action sociale et de l'insertion
7	Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, ou sa représentante, Maryse CAUWET, Vice-présidente	Evelyne NACHEL, Vice-présidente	Karine GAUTHIER, Vice-présidente
8	Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil Départemental de la Somme, ou sa représentante Françoise RAGUENEAU, Vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées	Sabine CARTON, Conseillère départementale	Jean-Michel BOUCHY, Vice-président en charge de l'insertion, du retour à l'emploi, du logement et de l'habitat

c) Au titre des représentants des groupements de communes

9	Frédéric CAUDERLIER, Métropole Européenne de Lille (MEL)	Delphine CASTELLI, CUD	Leila NAIDJI, CUD
10	Céline-Marie CANARD - CAPSO	Jacqueline DUMETZ - CAPSO	<i>En attente de désignation -</i>
11	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation -</i>

d) Au titre des représentants des communes

12	André PAU, Maire de Hallennes-lez-Haubourdin (59)	Christelle ROUSSEAU, Maire de Villembroy (60)	Patrick DEHEN, Maire de Solre-le-Château (59)
13	Cécile BOURDON, Adjointe au Maire de Lens (62)	Jean-Claude RENAUX, Maire de Camon (80)	<i>En attente de désignation</i>
14	Christian VANNOBEL, Maire de Sissonne (02) (nouveau)	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux**a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

15	Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé (UNAASS)	Bernard LECOMTE – UNAF	Raymond BROSZNIOWSKI – UDAF 80
16	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Delphine FOLLET, SED 1+	Pierre RABAUD – ADMD
17	Didier VANQUELEF - UFC Que choisir Hauts-de-France	Yvon LEMARQUAND - CLCV Hauts de France	Philippe DUTKIEWICZ - INDECOSA CGT
18	Laurence TROUILLER - UNAFAM	Sylvie VINSARD – APAJH du Nord (nouveau)	Florence BOBILLIER - UNAPEI
19	Olivier DAUPTAIN - ADEP	Ingrid MARS - AFM Téléthon	Michel LEROY, Famille de France
20	Lydie LEROY - Mouvement français pour le planning familial	Louis MILLIMOUNO - Association AIDES	Ghislaine LEFEBVRE - Familles Rurales
21	Didier GAMAIN - France Alzheimer	Bernard DA LAGE - FNAR	Myriam CATTOIRE-MOLDERS – UNAFTC
22	Gérard DESSEAUX, France Rein (nouveau)	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

23	Didier DEPOND - CDCA de l'Aisne	Jean-Bernard LACHAMBRE - CDCA de l'Aisne	<i>En attente de désignation – CDCA</i>
24	Muriel MALLART - CDCA du Nord	Nicole BERNABE - CDCA du Nord	Michèle BEAREZ - CDCA du Nord
25	Christian CHAMPIRE - CDCA du Pas de Calais (nouveau)	Bernard DEHUY - CDCA du Pas de Calais (nouveau)	<i>En attente de désignation - CDCA</i>
26	Éric VAN STEENKISTE- DELESPIERRE - CDCA de la Somme	Josette DEKANDELAER - CDCA de la Somme	Michel GUILBERT – CDCA de la Somme

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

27	Isabelle ROUSSEL - CDCA du Nord (nouveau)	Nathanaëlle DEBOUZIE - CDCA du Nord	Frédéric SANCHE - CDCA du Nord
28	Binh DÔ-COULOT - CDCA du Pas de Calais (nouveau)	Bruno WOZNIAK - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne	Patricia DEDOURGE - CDCA du Pas de Calais (nouveau)
29	Christine TREPTE - CDCA de la Somme	Emmanuel DUCLERCQ - CDCA de la Somme	Stanislas SZUMNY – CDCA de la Somme
30	Marie-Pierre BERGERET - CDCA de l'Oise	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise	Serge FERCOT - CDCA de l'Aisne

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé (CTS)

31	Franck HUGOT, Président du Conseil Territorial de Santé (CTS) du Hainaut	Denis LEVESQUE	Jean-Paul DUPONT
32	Nicolas LEFEBVRE, Président du CTS Métropole Flandres	Franck SPICHT	Josseran FLOCH
33	Bruno WIART, Vice-président du CTS du Pas-de-Calais	Christelle LEFETZ	Éric BULEUX-OSMANN
34	Éric JULLIAN, Vice-Président du CTS de la Somme	Olivier MALLET	Ahmed ZOUAD
35	Brigitte DUVAL, Vice-Présidente du CTS de l'Oise	Bruno TOURNAIRE-BACCHINI	Corine VERTADIER
36	Marc LONNOY, Président du CTS de l'Aisne	Éric LAGARDERE	Laurence BOURGEOIS

Collège 4 : Partenaires sociaux

a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

37	Patrice RAMILLON - FO	Patrice LERNON - FO	Emmanuel CHIEUS - FO
38	Isabelle CARESMEL - CFE-CGC	Jérôme AMORY - CFE-CGC	Jean MACHER - CFE-CGC
39	Hélène MIKA - CFTC	Dominique VISTICOT - CFTC	Steve PERIMONY - CFTC
40	Philippe CREPEL - CGT Nord-Pas-de-Calais	Sylvie RIGAUT FREUDENREICH - CGT Picardie	<i>En attente de désignation - CGT</i>
41	Valérie MICHAUX - CFDT	Martine DUROT - CFDT	Pierre GRAUX - CFDT

b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

42	Philippe LEWANDOWSKI - MEDEF	Stéphan DE BUTLER D'ORMOND - MEDEF	<i>En attente de désignation</i>
43	Didier SILVAIN - CPME	Alain CAUCHOIS - CPME	Frédéric HYACINTHE - CPME
44	Philippe LECLERCQ - U2P	Henri-Luc SPRIMONT - U2P	Christophe PETIT - U2P

c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

45	Alain BEYAERT	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------	----------------------------------	----------------------------------

d) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

46	Albert LEBRUN	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------	----------------------------------	----------------------------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

47	Jean-Luc DESMET - Croix rouge française Hauts-de-France	Jean-Pierre BULTEZ - Les petits frères des pauvres	Patrick COURCELLE - NEXEM (Association Bethel Hébergement)
48	Laurence DERNONCOURT - Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) (Association EOLE)	Laurence THOORIS - FAS (Abej Solidarités)	François CHOVAUX - FAS (Association Blanzay POURRE)

b) Au titre de l'assurance vieillesse et de la branche accidents du travail-maladies professionnelles mentionnée à l'article R. 221-9 du code de la sécurité sociale

49	Jérôme LEFEBVRE	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	-----------------	----------------------------------	----------------------------------

c) Au titre du représentant des caisses d'allocations familiales

50	Philippe CANIVET, CAF de l'Aisne	Patricia FOURNIER, CAF du Nord	Bénédicte BERTRAND, CAF du Nord
----	----------------------------------	--------------------------------	---------------------------------

d) Au titre du représentant de la mutualité française

51	Alain TISON	Philippe WATTIER	Michel BOUREL
----	-------------	------------------	---------------

e) Au titre du représentant, au niveau régional, des régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM)

52	Françoise LEGRAND (nouveau)	Carole GRARD	Anne-Gaëlle GASTE-MANCEAU
----	-----------------------------	--------------	---------------------------

f) Au titre du représentant des établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement des personnes en confrontées à des difficultés spécifiques (mentionnées au 9° de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles)

53	Mélanie BIDARD - Asso Addictions France	Houssi BELAYEL - (CSAPA) Association d'Education et de Prévention (AEP)	Angélique MICHEL - (ACT) Fondation Diaconesses de Reuilly
----	---	---	---

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Au titre des représentants des services de santé scolaire et universitaire

54	Maryse BURGER - Médecin conseillère technique du recteur d'Amiens	Yohana LEFEBVRE - infirmière conseillère technique du département de l'Oise	Mireille PERDU - médecin conseillère technique du département de la Somme
55	Nathalie TAJAN - Médecin conseillère technique - Rectorat (Académie de Lille) (nouveau)	Delphine BELYNCK - Infirmière conseillère technique - Rectorat (Académie de Lille) (nouveau)	Nathalie BLONDEL - Médecin conseil technique du département du Pas-de-Calais (nouveau)

b) Au titre des représentants des services de santé au travail

56	Alain CUISSE - AST 59-62 (Arras)	Martin CACHEUX - PRESOA (Saint-Quentin)	<i>En attente de désignation</i>
57	Luc BAIJOT - Président PRESANCE HDF	Yann FLANQUART - PREVENO (Valenciennes)	Cécile DA COSTA - ASMIS (Amiens)

c) Au titre des représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

58	Sophie DUMENIL, médecin cadre départemental PMI, CD80	Annabelle LEROY-DEROME, Médecin départemental PMI, CD60	Caroline PILON, Cheffe adjointe de service PMI, CD02 (nouveau)
59	Karine LIGIER, Médecin responsable du Service Prévention et Protection infantile, CD 59 (nouveau)	Jennifer VICHARD, Cheffe de la mission maternité et parentalité, PMI, CD 62 (nouveau)	Elisabeth ZELLER, Médecin responsable du Service Prévention et Protection maternelle, CD 59

d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale

60	Valérie COMBLEZ - Fédération des centres sociaux des Pays Picards	Isabelle SEDANO - Oppelia	En attente de désignation
61	Frédéric BRZOZOWSKI - Fédération Addiction HDF	Frédéric VEZINHET - CROI HDF	Perrine QUIVRON, Institut Pasteur de Lille

e) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche

62	Martine LEFEBVRE-IVAN, F2RSM Psy	Aurélie CASSARIN-GRAND, CREA HDF	Mickaël NAASSILA, INSERM
----	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------

f) Au titre du représentant des associations de protection de l'environnement agréées (article L. 141-1 du code de l'environnement)

63	Corinne SCHADKOWSKI - APPA	Karine TOP - URCPIE HDF	Stephan GABET, APPA (nouveau)
----	----------------------------	-------------------------	-------------------------------

Collège 7 : Offreurs des services de santé

a) Au titre des représentants des établissements publics de santé, cinq représentants dont au moins trois présidents de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie

64	Dominique CHEVALIER - président de CME - CHU Lille	Patrick BERQUIN Président de CME - CHU Amiens-Picardie	Nadine BELLO - Présidente de CME - CH de Denain
65	Thierry RAMAHERISON - président de CME - CH de Beauvais	Karine LEGRAND - présidente de CME (CH d'Arras) (nouveau)	En attente de désignation (nouveau)
66	Cyrille GUILLAUMONT - président de CME EPSM de la Somme	Jean-Laïd OUREIB - président de CME - FHF - EPSM de l'agglomération Lilloise	Edvick ELIA - Présidente de la CMG du GHT de Psychiatrie du Nord-Pas-de-Calais
67	Ziad KHODR	Bruno DONIUS	Jeanne-Marie MARION-DRUMEZ
68	Didier RENAUT	Corinne SENESCHAL	Christophe BLANCHARD

b) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but lucratif, deux représentants, dont au moins un président de commission médicale d'établissement

69	Vincent VESSELLE	Kambiz MAHMOUDI	Laurent DELEMER
70	Jean-Marc CATESSON - président de CME Centre Léonard de Vinci de Dechy	Arnaud AULIARD, Président CME Centre de cancérologie Les Dentellières de Valenciennes	Daniel DUVERGER, Président de CME de la Polyclinique du Parc Saint Sulve

c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, trois représentants dont au moins un président de commission médicale d'établissement et un représentant du centre régional de lutte contre le cancer

71	Laurent DELABY	Olivier DEVRIENDT	Cécile GOZE
72	David MAZAJCZYK – Représentant des PCME du groupe AHNAC	Patrice SCHUMACKER, Président CME Centre l'Espoir	Éric PETIT – La renaissance sanitaire
73	Éric LARTIGAU, DG du COL	Philippe PEUGNY, DGA du COL	<i>En attente de désignation</i>

d) Au titre du représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile

74	Aymeric BOURBION	Pierre HAGNERE	<i>En attente de désignation</i>
----	------------------	----------------	----------------------------------

e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en situation de handicap

75	Guillaume ALEXANDRE - NEXEM	Damien CONTESSE- NEXEM	Jean-Baptiste GUIOT - FEHAP
76	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP	Yohann REISENTHHEL - PEP 62	Christian BRELINSKI – FISAF
77	Jérôme PASSICOUSSET - GEPSo	Chloé SPYCHALA - FHF (nouveau)	Estelle BARDET - FHF- GEPSo
78	Sébastien NGUGEN – UNAPEI Hauts-de France	Valérie PAPARELLE - URIOPSS HDF (nouveau)	Hervé LHERBIER – URIOPSS HDF

f) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

79	Marine RACKELBOOM – URIOPSS HDF	<i>En attente de désignation</i>	Dominique VILLA – URIOPSS HDF
80	Olivier BOULANT - SYNERPA	Lucile BENOIT – SYNERPA (nouveau)	Anne-Sophie MARCHANT – SYNERPA
81	Michel THUMERELLE – FHF	Jérôme COUSTENOBLE – FEHAP	Jean-Jacques THOMAS - UNCCAS
82	Fabienne HEULIN-ROBERT – FHF	Anne-Gaëlle SAVIN - FHF	Pascale BOULOGNE- FHF

g) Au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

83	Sabine VERHAEGEN – URIOPSS HDF (nouveau)	<i>En attente de désignation</i>	Sylvie GADEYNE – URIOPSS HDF
----	--	----------------------------------	---------------------------------

h) Au titre du représentant des responsables des centres de santé et des maisons de santé

84	Isabelle MATHYS CROMBEZ – MSP de Mercatel	Jean-Pierre MOUNEY – centre de santé Crépy en Valois	<i>En attente de désignation</i>
----	---	--	----------------------------------

i) Au titre du représentant des communautés professionnelles territoriales de santé

85	Jean-Michel DUCROCQ - CPTS Nord-Aisne (nouveau)	Arnaud BOITEL - CPTS Grand Amiens (nouveau)	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
----	---	---	--

j) Au titre du représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

86	Charles CHARANI	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	-----------------	----------------------------------	----------------------------------

k) Au titre du médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

87	Pierre VALETTE	Christophe BOYER	Roch JOLY
----	----------------	------------------	-----------

l) Au titre du représentant des transporteurs sanitaires

88	Frédéric CHERY	Christophe SILVIE	François FOURNIER
----	----------------	-------------------	-------------------

m) Au titre du représentant de services départementaux d'incendie et de secours

89	Nicolas LONGUET – SDIS 60	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------------------	----------------------------------	----------------------------------

n) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

90	Gauthier BASSE	Pascale AVOT - INPH	Anne GRUSON – APH/CPH
----	----------------	---------------------	-----------------------

o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé (URPS)

91	Emeline LESECQ-LAMBRE - URPS orthophonistes	Christophe HACOT - URPS biologistes	Sabine LEPETZ - URPS pédicures-podologues
92	Yanick CARLU - URPS infirmiers	Audrey LECOCQ - URPS sages-femmes	Christophe AUGER - URPS infirmiers
93	Vincent MOREAU - URPS masseurs-kinésithérapeutes	Anne-Christine DUPONT - URPS orthophonistes	Thierry QUETTIER - URPS masseurs-kinésithérapeutes
94	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux	Philippe TREHOU - URPS médecins libéraux	Paolina SUPIOT-BAREZ - URPS orthoptistes
95	Patrick CHASTANET - URPS médecins libéraux	Bruno STACH - URPS médecins libéraux	Thomas BALBI - URPS Chirugiens-dentistes
96	Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	Caroline MAZAL - URPS sages-femmes	Anthony CANONNE - URPS Pharmaciens

p) Au titre du représentant de l'ordre des médecins

97	Isabelle LAMBERT	Dominique RINGARD	Nu-Huyen-Tran TRINH
----	------------------	-------------------	---------------------

q) Au titre du représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la région

98	Jérôme DELÉCRIN (BIP) (nouveau)	Charles AUGEREAU (BIP) (nouveau)	Julien MONJE (SAPIR-IMG) (nouveau)
----	---------------------------------	----------------------------------	------------------------------------

r) Au titre du représentant du ministère de la défense

99	Patrick RAKOTONDRAMASY (nouveau)	Stéphane MUGNIER	Margaux PIFFAUT (nouveau)
----	----------------------------------	------------------	---------------------------

s) Au titre des représentants des DAC

100	Sophie JANISZEWSKI - DAC Artois	Sandra BODERLIQUE - DAC Appui Parcours Santé	Delphine PLOMION RAMEAUX - DAC Appui Santé du Grand Hainaut Valenciennois Cambrésis Sambre-Avesnois
101	Christian CLAIRE - DAC Appui Santé Somme	Thomas VAN LAETHEM - DAC Appui Santé du Ferrain	Isabelle SEGALL - DAC Appui Santé Aisne

Collège 8 : Personnalités qualifiées

102	Jean-Pierre CANARELLI
103	Barbara BOUR-DESPREZ

Voix consultatives

1	Le préfet de région Hauts de France ou son représentant
2	Le président du Conseil économique social et environnemental régional (CESER), ou ses représentants
3	Les chefs de service de l'Etat en région ou leurs représentants
4	Le directeur régional des affaires culturelles Le directeur régional de l'agriculture et de la Forêt
5	Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
6	Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
7	Le directeur régional des finances publiques
8	Le recteur de la région académique Hauts-de-France
9	Le directeur général de l'agence régionale de santé
10	Les conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général
11	La mutualité sociale agricole (MSA) représentée par un administrateur

Invité permanent :

Le directeur de l'espace de réflexion éthique régional (ERER) Hauts-de-France

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-11-25-00009

Arrêté n° 2024-029 SDSDU modifiant l'arrêté n°
2021-075 SDSDU du 22 octobre 2021 modifié
fixant la composition nominative de la
commission permanente et des commissions
spécialisées
de la Conférence Régionale de la Santé et de
l'Autonomie Hauts-de-France

**Arrêté n° 2024-029 SDSU modifiant l'arrêté n° 2021-075 SDSU du 22 octobre 2021 modifié
fixant la composition nominative de la commission permanente et des commissions spécialisées
de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Hauts-de-France**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L.1432-4 et D.1432-28 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2021-069 SDSU du 20 septembre 2021 modifié fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Hauts-de-France (CRSA) ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2021-075 SDSU du 22 octobre 2021 modifié fixant la composition nominative de la commission permanente et des commissions spécialisées de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 18 septembre 2024 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Hauts-de-France ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Hauts-de-France ;

ARRETE

Article 1 - L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2021-075 SDSU du 22 octobre 2021 modifié susvisé fixant la composition de la commission permanente est modifié comme suit :

Membres de droit

Olivier DAUPTAIN n'assume plus la fonction de vice-Président de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la CRSA. Ainsi, il n'est plus membre de droit (suppléant) de la commission permanente de la CRSA.

Au titre du collège 2

Binh DÔ-COULOT, CDCA du Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement d'Éric CARLIER
Patricia DEDOURGE, CDCA du Pas-de-Calais, suppléante de Binh DÔ-COULOT.

Au titre du collège 6

Stephan GABET, Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA), suppléant de Corinne SCHADKOWSKI, en remplacement de Judith LOUYOT.

Article 2 - L'article 2 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2021-075 SDSU du 22 octobre 2021 modifié susvisé fixant la composition de la commission spécialisée de prévention de la CRSA est modifié comme suit :

4°) Représentants des communes

Christian VANNOBEL, Maire de Sissonne, titulaire, en remplacement de Cécile BOURDON.

Jean-Claude RENAUX est supprimé de la composition de cette commission.

5°) Représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

Sylvie VINSARD, Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), suppléante de Laurence TROUILLER, en remplacement de Fernande FRANQUET.

7°) Représentant des associations de personnes en situation de handicap :

Isabelle ROUSSEL, CDCA du Nord, titulaire
Nathanaëlle DEBOUZIE et Frédéric SANCHE, suppléants

19°) Un représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

Karine LIGIER, titulaire,
Jennifer VICHARD et Elisabeth ZELLER, suppléantes

Véronique LEROY est supprimée de la composition de cette commission.

22°) Un représentant des associations de protection de l'environnement

Stephan GABET, Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA), suppléant de Corinne SCHADKOWSKI, en remplacement de Judith LOUYOT.

23°) *Un représentant mentionné au e ou f du collège des offreurs des services de santé*

Chloé SPYCHALA, FHF Hauts-de-France, suppléante de Jérôme PASSICOUSSET, en remplacement de Paul FLAD.

Article 3 - L'article 3 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2021-075 SDSU du 22 octobre 2021 modifié susvisé fixant la composition de la commission spécialisée de l'organisation des soins de la CRSA est modifié comme suit :

6°) *Représentants des associations de retraités et personnes âgées*

Christian CHAMPIRE, CDCA du Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement de Georges BOUCHART
Bernard DEHUY, CDCA du Pas-de-Calais, suppléant de Christian CHAMPIRE, en remplacement de Francis THOMAS.

17°) *Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins trois présidents de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie*

Karine LEGRAND, présidente de CME du Centre Hospitalier d'Arras, suppléante de Thierry RAMAHERISON, en remplacement de Alexandre BERTELOOT.

Isabelle VERIN, suppléante de Thierry RAMAHERISON, est supprimée de la composition de cette commission.

22°) *Un représentant des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)*

Jean-Michel DUCROCQ, CPTS Nord-Aisne, devient titulaire, en remplacement de Christophe GALAND.

Arnaud BOITEL, CPTS Grand Amiens, suppléant

31°) *Un représentant des internes en médecine*

Jérôme DELÉCRIN, Bureau des internes picards (BIP), titulaire ne remplacement de Kévin HEURTAUX.

Charles AUGEREAU, Bureau des internes picards (BIP), suppléant, en remplacement de Julien HUDELO.

Julien MONJE, Syndicat Autonome Picard Représentant les Internes de Médecine Générale (SAPIR-IMG), suppléant, en remplacement de Nagui CHADLI.

32°) *Un représentant du ministère de la défense*

Patrick RAKOTONDRAMASY, titulaire, en remplacement de Marie-Emmanuelle BRAUD.
Stéphane MUGNIER et Margaux PIFFAUT, suppléants

Article 4 - L'article 4 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2021-075 SDSU du 22 octobre 2021 modifié susvisé fixant la composition de la commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux de la CRSA est complété comme suit :

6°) *Représentants des associations de retraités et personnes âgées*

Christian CHAMPIRE, CDCA du Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement de Georges BOUCHART
Bernard DEHUY, CDCA du Pas-de-Calais, suppléant de Christian. CHAMPIRE, en remplacement de Francis THOMAS.

7°) *Représentants des associations de personnes en situation de handicap dont une association intervenant dans le champ de l'enfance handicapée*

Binh DÔ-COULOT, CDCA du Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement d'Éric CARLIER
Patricia DEDOURGE, CDCA du Pas-de-Calais, suppléante de Binh DÔ-COULOT.

15°) *Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en situation de handicap*

Chloé SPYCHALA, FHF Hauts-de-France, suppléante de Jérôme PASSICOUSSET, en remplacement de Paul FLAD.

Valérie PAPARELLE, URIOPSS Hauts-de-France, suppléante de Sébastien NGUGEN, en remplacement de Bruno MASSE.

16°) *Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées*

Lucile BENOIT, SYNERPA, suppléante de Olivier BOULANT.

17°) *Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales*

Sabine VERHAEGEN, URIOPSS Hauts-de-France, titulaire, en remplacement de Ludovic BILLARD.

Article 5 - L'article 5 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2021-075 SDSU du 22 octobre 2021 susvisé fixant la composition de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la CRSA est complété comme suit :

Vice-Présidence

Olivier DAUPTAIN n'assume plus la fonction de vice-Président de cette commission.

Au titre du collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux **b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées**

Christian CHAMPIRE, CDCA du Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement de Georges BOUCHART
Bernard DEHUY, CDCA du Pas-de-Calais, suppléant de Christian CHAMPIRE, en remplacement de Francis THOMAS.

Didier DEPOND, CDCA de l'Aisne titulaire, en remplacement d'Éric VAN STEENKISTE-DELESPIERRE
Jean-Bernard LACHAMBRE, CDCA de l'Aisne, suppléant de Didier DEPOND

Josette DEKANDELAER et Michel GUILBERT sont supprimés de la composition de cette commission.

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

Binh DÔ-COULOT, CDCA du Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement d'Éric CARLIER
Patricia DEDOURGE, CDCA du Pas-de-Calais, suppléante de Binh DÔ-COULOT.

Au titre du collège 7 : Offreurs des services de santé

Valérie PAPARELLE, URIOPSS Hauts-de-France, suppléante de Sébastien NGUGEN, en remplacement de Bruno MASSE.

Article 6 - La composition de la commission permanente et des commissions spécialisées de la CRSA apparaît sous forme de tableaux en annexes du présent arrêté.

Article 7 - Le présent arrêté prendra effet à compter de sa date de publication.

Article 8 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 9 - La directrice de la stratégie et des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 25 novembre 2024

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

ANNEXE 1

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE Hauts-de-France

Commission permanente

Tableau de composition

	Membres de droit : 5 membres	TITULAIRES (président.es)	SUPPLEANTS (vice-président.es)
1	Présidente CRSA	Martine LEFEBVRE-IVAN	
2	VP : Présidence CSOS	Dr Ziad KHODR	Isabelle LAMBERT
3	VP : Présidence CSP	Frédéric BRZOZOWSKI	Lydie LEROY
4	VP : Présidence CSDU	Christine TREPTE	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
5	VP : Présidence CSMS	Guillaume ALEXANDRE	Eric JULLIAN

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

1 membre

6	Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, ou sa représentante Nicole CORDIER, vice-présidente chargée des sports et de la santé	Nicole COLIN, Vice-présidente chargée des personnes âgées et personnes handicapées	Pascal VERBEKE, Vice-Président chargé de l'action sociale et de l'insertion
---	---	--	---

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux, dont au moins deux représentants du b) ou c)

3 membres

7	Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé (UNAASS)	Bernard LECOMTE – UNAF	Raymond BROSZNIOWSKI – UDAF 80
8	Éric VAN STEENKISTE- DELESPIERRE - CDCA de la Somme	Josette DEKANDELAER - CDCA de la Somme	Michel GUILBERT – CDCA de la Somme
9	Binh DÔ-COULOT - CDCA du Pas-de-Calais (nouveau)	Bruno WOZNIAK - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne	Patricia DEDOURGE - CDCA du Pas-de-Calais (nouveau)

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

1 membre

10	Franck HUGOT, Président du Conseil Territorial de Santé (CTS) du Hainaut	Denis LEVESQUE	Jean-Paul DUPONT
----	--	----------------	------------------

Collège 4 : Partenaires sociaux

1 membre

11	Valérie MICHAUX – CFDT	Martine DUROT - CFDT	Pierre GRAUX - CFDT
12	Philippe LEWANDOWSKI – MEDEF	Stéphan DE BUTLER D'ORMOND – MEDEF	<i>En attente de désignation</i>

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

1 membre

13	Alain TISON	Philippe WATTIER	Michel BOUREL
----	-------------	------------------	---------------

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

2 membres

14	Luc BAIJOT - Président PRESANCE HDF	Yann FLANQUART - PREVENO (Valenciennes)	Cécile DA COSTA – ASMIS (Amiens)
15	Corinne SCHADKOWSKI - APPA	Karine TOP – URCPIE HDF	Stephan GABET, APPA (nouveau)

Collège 7 : Offreurs des services de santé, dont au moins un représentant du e) ou f)

4 membres

16	Laurent DELABY	Olivier DEVRIENDT	Cécile GOZE
17	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP	Yohann REISENTHHEL - PEP 62	Christian BRELINSKI – FISAF
18	Pierre VALETTE	Christophe BOYER	Roch JOLY
19	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux	Philippe TREHOU URPS médecins libéraux	Paolina SUPLOT-BAREZ URPS orthoptistes

Collège 8 : Personnalités qualifiées

1 membre

20 Jean-Pierre CANARELLI

Invité permanent :

Le directeur de l'espace de réflexion éthique régional (ERER) Hauts-de-France

ANNEXE 2

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE Hauts-de-France Commission Spécialisée de Prévention Tableau de composition

Président	Frédéric BRZOZOWSKI
Vice-présidente	Lydie LEROY

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales 5 membres

a) Au titre de conseiller régional :

1 <i>En attente de désignation -</i>	<i>En attente de désignation -</i>	<i>En attente de désignation -</i>
--------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------

b) Au titre des présidents des conseils départementaux :

2 Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, ou sa représentante Nicole CORDIER, vice-présidente chargée des sports et de la santé	Nicole COLIN, Vice-présidente chargée des personnes âgées et personnes handicapées	Pascal VERBEKE, Vice-Président chargé de l'action sociale et de l'insertion
3 Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil Départemental de la Somme, ou sa représentante Françoise RAGUENEAU, Vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées	Sabine CARTON, Conseillère départementale	Jean-Michel BOUCHY, Vice-président en charge de l'insertion, du retour à l'emploi, du logement et de l'habitat

c) Au titre des représentants des groupements de communes :

1 membre

4 Céline-Marie CANARD - CAPSO	Jacqueline DUMETZ - CAPSO	<i>En attente de désignation -</i>
-------------------------------	---------------------------	------------------------------------

d) Au titre des représentant des communes :

1 membre

5 Christian VANNOBEL, Maire de Sissonne (02) (nouveau)	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation</i>
--	--	----------------------------------

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux 6 membres

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1) :

6 Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Delphine FOLLET, SED 1+	Pierre RABAUD – ADMD
7 Laurence TROUILLER - UNAFAM	Sylvie VINSARD – APAJH du Nord (nouveau)	Florence BOBILLIER - UNAPEI
8 Lydie LEROY - Mouvement français pour le planning familial	Louis MILLIMOUNO - Association AIDES	Ghislaine LEFEBVRE - Familles Rurales
9 Didier GAMAIN - France Alzheimer	Bernard DA LAGE - FNAR	Myriam CATTOIRE-MOLDERS – UNAFTC

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées :

10	Éric VAN STEENKISTE- DELESPIERRE - CDCA de la Somme	Josette DEKANDELAER - CDCA de la Somme	Michel GUILBERT – CDCA de la Somme
----	---	--	------------------------------------

c) Au titre des représentants des associations des personnes en situation de handicap :

11	Isabelle ROUSSEL - CDCA du Nord (nouveau)	Nathanaëlle DEBOUZIE - CDCA du Nord (nouveau)	Frédéric SANCHE - CDCA du Nord (nouveau)
----	---	---	--

Collège 3 : Représentant des conseils territoriaux de santé

1 membre

12	Franck HUGOT, Président du Conseil Territorial de Santé (CTS) du Hainaut	Denis LEVESQUE	Jean-Paul DUPONT
----	--	----------------	------------------

Collège 4 : Partenaires sociaux

4 membres

a) Au titre du représentant des organisations syndicales de salariés :

13	Isabelle CARESMEL - CFE-CGC	Jérôme AMORY - CFE-CGC	Jean MACHER - CFE-CGC
----	-----------------------------	------------------------	-----------------------

b) Au titre du représentant des organisations syndicales d'employeurs :

14	Philippe LECLERCQ - U2P	Henri-Luc PRIMONT – U2P	Christophe PETIT – U2P
----	-------------------------	-------------------------	------------------------

c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

15	Alain BEYAERT	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------	----------------------------------	----------------------------------

d) Au titre du représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

16	Albert LEBRUN	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------	----------------------------------	----------------------------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

4 membres

a) Au titre du représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité : 1

17	Jean-Luc DESMET – Croix rouge française Hauts-de-France	Jean-Pierre BULTEZ - Les petits frères des pauvres	Patrick COURCELLE – NEXEM Bethel (Association Hébergement)
----	---	--	--

b) Au titre du représentant de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail ou de la structure équivalente, au titre de l'assurance vieillesse :

18	Jérôme LEFEBVRE	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	-----------------	----------------------------------	----------------------------------

c) Au titre du représentant des caisses d'allocations familiales :

19	Philippe CANIVET, CAF de l'Aisne	Patricia FOURNIER, CAF du Nord	Bénédicte BERTRAND, CAF du Nord
----	----------------------------------	--------------------------------	---------------------------------

d) Au titre du représentant de la mutualité française :

20	Alain TISON	Philippe WATTIER	Michel BOUREL
----	-------------	------------------	---------------

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

6 membres

a) Au titre du représentant des services de santé scolaire et universitaire :

21	Maryse BURGER – Médecin conseillère technique du recteur d'Amiens	Yohana LEBEVRE – infirmière conseillère technique du département de l'Oise	Mireille PERDU – médecin conseillère technique du département de la Somme
----	---	--	---

b) Au titre du représentant des services de santé au travail : 1

22	Luc BAIJOT - Président PRESANCE HDF	Yann FLANQUART - PREVENO (Valenciennes)	Cécile DA COSTA – ASMIS (Amiens)
----	-------------------------------------	---	----------------------------------

c) Au titre du représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile : 1

23	Madame Karine LIGIER, Médecin responsable du Service Prévention et Protection infantile, CD 59 (nouveau)	Jennifer VICHARD, Cheffe de la mission maternité et parentalité, PMI, CD 62 (nouveau)	Elisabeth ZELLER, Médecin responsable du Service Prévention et Protection maternelle, CD 59
----	--	---	---

d) Au titre du représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé : 1

24	Frédéric BRZOZOWSKI – Fédération Addiction HDF	Frédéric VEZINHET - CROI HDF	Perrine QUIVRON, Institut Pasteur de Lille
----	--	------------------------------	--

e) Au titre du représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé : 1

25	Martine LEFEBVRE-IVAN, F2RSM Psy	Aurélie CASSARIN-GRAND, CREA HDF	Mickaël NAASSILA, INSERM
----	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------

f) Au titre du représentant des associations de protection de l'environnement : 1

26	Corinne SCHADKOWSKI - APPA	Karine TOP – URCPIE HDF	Stephan GABET, APPA (nouveau)
----	----------------------------	-------------------------	-------------------------------

Collège 7 : Offreurs des services de santé : un représentant du a, b, c ou d ; un représentant du e ou f et deux représentants du o

4 membres

c) au titre du représentant du centre régional de lutte contre le cancer

27	Éric LARTIGAU, DG du COL	Philippe PEUGNY, DGA du COL	<i>En attente de désignation</i>
----	--------------------------	-----------------------------	----------------------------------

e) Au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en situation de handicap

28	Jérôme PASSICOUSSET - GEPSo	Chloé SPYCHALA - FHF (nouveau)	Estelle BARDET - FHF-GEPSo
----	-----------------------------	--------------------------------	----------------------------

o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé

29	Yanick CARLU - URPS infirmiers	Audrey LECOCQ - URPS sages-femmes	Christophe AUGER - URPS infirmiers
30	Vincent MOREAU - URPS masseurs-kinésithérapeutes	Anne-Christine DUPONT - URPS orthophonistes	Thierry QUETTIER - URPS masseurs-kinésithérapeutes

ANNEXE 3

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE Hauts-de-France Commission Spécialisée de l'organisation des soins Tableau de composition

Président	Ziad KHODR
Vice-Présidente	Isabelle LAMBERT

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

4 membres

a) Au titre de conseiller régional

1 <i>En attente de désignation -</i>	En attente de désignation -	En attente de désignation -
--------------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

b) Au titre du président de conseil départemental

2 Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil Départemental de l'Aisne, ou sa représentante Anne MARICOT, Vice-présidente chargée de l'autonomie, du grand âge et du handicap	Yann ROJO, conseiller départemental de l'Aisne	Carole DERUY, conseillère départementale de l'Aisne
--	--	---

c) Au titre du représentant des groupements de communes

3 Céline-Marie CANARD - CAPSO	Jacqueline DUMETZ - CAPSO	En attente de désignation -
-------------------------------	---------------------------	-----------------------------

d) Au titre du représentant des communes

4 <i>En attente de désignation -</i>	En attente de désignation -	En attente de désignation -
--------------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

4 membres

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

5 Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé (UNAASS)	Bernard LECOMTE – UNAF	Raymond BROSZNIOWSKI – UDAF 80
6 Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Delphine FOLLET, SED 1+	Pierre RABAUD – ADMD

b) Au titre du représentant des associations de retraités et personnes âgées

7 Christian CHAMPIRE - CDCA du Pas-de-Calais (nouveau)	Bernard DEHUY - CDCA du Pas-de-Calais (nouveau)	En attente de désignation - CDCA
--	---	----------------------------------

c) Au titre du représentant des associations des personnes en situation de handicap

8 <i>En attente de désignation</i>	En attente de désignation	En attente de désignation
------------------------------------	---------------------------	---------------------------

Collège 3 : Représentant des conseils territoriaux de santé

1 membre

9 Marc LONNOY, Président du CTS de l'Aisne	Eric LAGARDERE	Laurence BOURGEOIS
--	----------------	--------------------

Collège 4 : Partenaires sociaux

6 membres

a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés

10	Patrice RAMILLON - FO	Patrice LERNON - FO	Emmanuel CHIEUS - FO
11	Hélène MIKA – CFTC	Dominique VISTICOT– CFTC	Steve PERIMONY– CFTC
12	Philippe CREPEL – CGT Nord-Pas-de-Calais	Sylvie RIGALT FREUDENREICH – CGT Picardie	<i>En attente de désignation - CGT</i>

b) Au titre du représentant des organisations syndicales d'employeurs

13	Philippe LEWANDOWSKI - MEDEF	Stéphan DE BUTLER D'ORMOND - MEDEF	<i>En attente de désignation</i>
----	------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------

c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

14	Alain BEYAERT	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------	----------------------------------	----------------------------------

d) Au titre du représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles

15	Albert LEBRUN	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------	----------------------------------	----------------------------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

2 membres

d) Au titre du représentant de la mutualité française

16	Alain TISON	Philippe WATTIER	Michel BOUREL
----	-------------	------------------	---------------

e) Au titre du représentant, au niveau régional, des régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie

17	Françoise LEGRAND (nouveau)	Carole GRARD	Anne-Gaëlle GASTE-MANCEAU
----	-----------------------------	--------------	---------------------------

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

2 membres

d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé

18	Frédéric BRZOZOWSKI – Fédération Addiction HDF	Frédéric VEZINHET - CROI HDF	Perrine QUIVRON, Institut Pasteur de Lille
----	--	------------------------------	--

e) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé, sanitaire, de l'enseignement et de la recherche

19	Martine LEFEBVRE-IVAN, F2RSM Psy	Aurélie CASSARIN-GRAND, CREA HDF	Mickaël NAASSILA, INSERM
----	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------

a) Au titre des représentants des établissements publics de santé, cinq représentants dont au moins trois présidents de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie

20	Dominique CHEVALIER - président de CME - CHU Lille	Patrick BERQUIN Président de CME – CHU Amiens-Picardie	Nadine BELLO - Présidente de CME – CH de Denain
21	Thierry RAMAHERISON - président de CME - CH de Beauvais	Karine LEGRAND - Présidente de CME - CH d'Arras (nouveau)	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
22	Cyrille GUILLAUMONT - président de CME EPSM de la Somme	Jean-Laïd OUREIB - président de CME - FHF – EPSM de l'agglomération Lilloise	Edvick ELIA - Présidente de la CMG du GHT de Psychiatrie du Nord-Pas-de- Calais
23	Ziad KHODR	Bruno DONIUS	Jeanne-Marie MARION- DRUMEZ
24	Didier RENAUT	Corinne SENESCHAL	Christophe BLANCHARD

b) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins un président de conférence médicale d'établissement

25	Vincent VESSELLE	Kambiz MAHMOUDI	Laurent DELEMER
26	Jean-Marc CATESSON - président de CME Centre Léonard de Vinci de Dechy	Arnaud AULIARD, Président CME Centre de cancérologie Les Dentellières de Valenciennes	Daniel DUVERGER, Président de CME de la Polyclinique du Parc Saint Saulve

c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins un président de commission médicale d'établissement

27	Laurent DELABY	Olivier DEVRIENDT	Cécile GOZE
28	David MAZAJCZYK – Représentant des PCME du groupe AHNAC	Patrice SCHUMACKER, Président CME Centre l'Espoir	Éric PETIT – La renaissance sanitaire

d) Au titre du représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

29	Aymeric BOURBION	Pierre HAGNERE	<i>En attente de désignation</i>
----	------------------	----------------	----------------------------------

h) Au titre du représentant des responsables des centres de santé et des maisons de santé

30	Isabelle MATHYS CROMBEZ – MSP de Mercatel	Jean-Pierre MOUNEY – centre de santé Crépy en Valois	<i>En attente de désignation</i>
----	--	---	----------------------------------

i) Au titre du représentant des communautés professionnelles territoriales de santé

31	Jean-Michel DUCROCQ - CPTS Nord-Aisne (nouveau)	Arnaud BOITEL - CPTS Grand Amiens (nouveau)	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
----	--	--	--

s) Au titre du représentant des dispositifs d'appui à la coordination (DAC)

32	Christian CLAIRE - DAC Appui Santé Somme	Thomas VAN LAETHEM - DAC Appui Santé du Ferrain	Isabelle SEGALL - DAC Appui Santé Aisne
----	---	--	--

j) Au titre du représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

33	Charles CHARANI	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	-----------------	----------------------------------	----------------------------------

k) Au titre du médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

34	Pierre VALETTE	Christophe BOYER	Roch JOLY
----	----------------	------------------	-----------

l) Au titre du représentant des transporteurs sanitaires

35	Frédéric CHERY	Christophe SILVIE	François FOURNIER
----	----------------	-------------------	-------------------

m) Au titre du représentant de services départementaux d'incendie et de secours

36	Nicolas LONGUET – SDIS 60	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------------------	----------------------------------	----------------------------------

n) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

37	Gauthier BASSE	Pascale AVOT - INPH	Anne GRUSON- APH/CPH
----	----------------	---------------------	----------------------

o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé

38	Yanick CARLU - URPS infirmiers	Audrey LECOQ - URPS sages-femmes	Christophe AUGER - URPS infirmiers
39	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux	Philippe TREHOU URPS médecins libéraux	Paolina SUPIOT-BAREZ URPS orthoptistes
40	Patrick CHASTANET - URPS médecins libéraux	Bruno STACH - URPS médecins libéraux	Thomas BALBI - URPS Chirurgiens-dentistes
41	Grégory TEMPREMAN - URPS Pharmaciens	Caroline MAZAL - URPS sages-femmes	Anthony CANONNE - URPS Pharmaciens

p) Au titre du représentant de l'ordre des médecins

42	Isabelle LAMBERT	Dominique RINGARD	Nu-Huyen-Tran TRINH
----	------------------	-------------------	---------------------

q) Au titre du représentant des internes en médecine

43	Jérôme DELÉCRIN (BIP) (nouveau)	Charles AUGEREAU (BIP) (nouveau)	Julien MONJE (SAPIR-IMG) (nouveau)
----	---------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

r) Au titre du représentant du ministère de la défense

44	Patrick RAKOTONDRAMASY (nouveau)	Stéphane MUGNIER	Margaux PIFFAUT (nouveau)
----	----------------------------------	------------------	------------------------------

Membres de la CSMS

2 membres

45	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP	Yohann REISENTHÉL - PEP 62	Christian BRELINSKI – FISAF
46	Marine RACKELBOOM – URIOPSS HDF	<i>En attente de désignation</i>	Dominique VILLA – URIOPSS HDF

ANNEXE 4

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE Hauts-de-France
Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux
Tableau de composition

Présidente Guillaume ALEXANDRE
Vice-Président Eric JULLIAN

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

5 membres

a) Au titre de conseiller régional

1	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
---	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

b) Au titre des présidents des conseils départementaux

2	Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil Départemental de l'Aisne, ou sa représentante Anne MARICOT, Vice-présidente chargée de l'autonomie, du grand âge et du handicap	Yann ROJO, conseiller départemental de	Carole DERUY, conseillère départementale de l'Aisne
3	Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, ou sa représentante Nicole CORDIER, vice-présidente chargée des sports et de la santé	Nicole COLIN, Vice-présidente chargée des personnes âgées et personnes handicapées	Pascal VERBEKE, Vice-Président chargé de l'action sociale et de l'insertion

c) Au titre du représentant des groupements de communes

4	Céline-Marie CANARD - CAPSO	Jacqueline DUMETZ - CAPSO	<i>En attente de désignation -</i>
---	-----------------------------	---------------------------	------------------------------------

d) Au titre du représentant des communes

5	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
---	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

6 membres

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1) et œuvrant dans le domaine sanitaire

6	Olivier DAUPTAIN - ADEP	Ingrid MARS - AFM Téléthon	Michel LEROY, Famille de France
7	Lydie LEROY - Mouvement français pour le planning familial	Louis MILLIMOUNO - Association AIDES	Ghislaine LEFEBVRE - Familles Rurales

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

8	Christian CHAMPIRE CDCA du Pas de Calais (nouveau)	Bernard DEHUY - CDCA du Pas de Calais (nouveau)	<i>En attente de désignation - CDCA</i>
9	Muriel MALLART – CDCA du Nord	Nicole BERNABE– CDCA du Nord	Michèle BEAREZ – CDCA du Nord CDCA

c) Au titre des représentants des associations des personnes en situation de handicap, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

10	Binh DÔ-COULOT - CDCA du Pas de Calais (nouveau)	Bruno WOZNIAK - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne	Patricia DEDOURGE - CDCA du Pas de Calais (nouveau)
11	Christine TREPTE - CDCA de la Somme	Emmanuel DUCLERCQ - CDCA de la Somme	Stanislas SZUMNY - CDCA de la Somme

Collège 3 : Représentant des conseils territoriaux de santé

1 membre

12	Éric JULLIAN, Vice-Président du CTS de la Somme	Olivier MALLET	Ahmed ZOUAD
----	---	----------------	-------------

Collège 4 : Partenaires sociaux

a) Au titre du représentant des organisations syndicales de salariés

4 membres

13	Philippe CREPEL - CGT Nord-Pas-de-Calais	Sylvie RIGAULT FREUDENREICH - CGT Picardie	En attente de désignation - CGT
----	--	--	---------------------------------

b) Au titre des représentants des organisations syndicales d'employeurs

14	Didier SILVAIN - CPME	Alain CAUCHOIS - CPME	Frédéric HYACINTHE - CPME
----	-----------------------	-----------------------	---------------------------

c) Au titre du représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales

15	Alain BEYAERT	En attente de désignation	En attente de désignation
----	---------------	---------------------------	---------------------------

d) Au titre du représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles

16	Albert LEBRUN	En attente de désignation	En attente de désignation
----	---------------	---------------------------	---------------------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

2 membres

a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

17	Jean-Luc DESMET - Croix rouge française Hauts-de-France	Jean-Pierre BULTEZ - Les petits frères des pauvres	Patrick COURCELLE - NEXEM (Association Bethel Hébergement)
----	---	--	--

d) Au titre du représentant de la mutualité française

18	Alain TISON	Philippe WATTIER	Michel BOUREL
----	-------------	------------------	---------------

Collège 7 : Offreurs des services de santé

10 membres

e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en situation de handicap

19	Guillaume ALEXANDRE - NEXEM	Damien CONTESSE- NEXEM	Jean-Baptiste GUIOT - FEHAP
20	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP	Yohann REISENTHIEL - PEP 62	Christian BRELINSKI - FISAF
21	Jérôme PASSICOUSSET - GEPSo	Chloé SPYCHALA - FHF (nouveau)	Estelle BARDET - FHF-GEPSo
22	Sébastien NGUGEN - UNAPEI Hauts-de France	Valérie PAPARELLE - URIOPSS HDF (nouveau)	Hervé LHERBIER - URIOPSS HDF

f) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

23	Marine RACKELBOOM – URIOPSS HDF	<i>En attente de désignation</i>	Dominique VILLA – URIOPSS HDF
24	Olivier BOULANT - SYNERPA	Lucile BENOIT – SYNERPA (nouveau)	Anne-Sophie MARCHANT – SYNERPA
25	Michel THUMERELLE – FHF	Jérôme COUSTENOBLE – FEHAP	Jean-Jacques THOMAS - UNCCAS
26	Fabienne HEULIN-ROBERT – FHF	Anne-Gaëlle SAVIN – FHF	Pascale BOULOGNE- FHF

g) Au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

27	Sabine VERHAEGEN – URIOPSS HDF (nouveau)	<i>En attente de désignation</i>	Sylvie GADEYNE – URIOPSS HDF
----	--	----------------------------------	------------------------------

o) Au titre du membre des unions régionales des professionnels de santé ayant la qualité de médecin

28	Patrick CHASTANET - URPS médecins libéraux	Bruno STACH - URPS médecins libéraux	Thomas BALBI - URPS Chirugiens-dentistes
----	--	--------------------------------------	--

Membres de la CSOS

2 membres

29	David MAZAJCZYK – Représentant des PCME du groupe AHNAC	Patrice SCHUMACKER, Président CME Centre l'Espoir	Eric PETIT – La renaissance sanitaire
30	Isabelle MATHYS CROMBEZ – MSP de Mercatel	Jean-Pierre MOUNEY – centre de santé Crépy en Valois	<i>En attente de désignation</i>

ANNEXE 5

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE Hauts-de-France
Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers
Tableau de composition

Présidente Christine TREPTE
Vice-Président *En attente de désignation (nouveau)*

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentant des collectivités territoriales

1 membre

1 Christian POIRET, Président du Conseil Départemental du Nord, ou sa représentante, Frédérique SEELS, Vice-Présidente chargée de l'autonomie des séniors	Sylvie CLERC-CUVELIER Vice-Présidente chargée du handicap	Charlotte PARMENTIER-LECOQ, Conseillère départementale
--	---	--

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

7 membres (3 pour le a/ 2 pour le b/ 2 pour le c)

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

2 Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé (UNAASS)	Bernard LECOMTE - UNAF	Raymond BROSZNIOWSKI - UDAF 80
3 Olivier DAUPTAIN - ADEP	Ingrid MARS - AFM Téléthon	Michel LEROY - Famille de France
4 Lydie LEROY - Mouvement français pour le planning familial	Louis MILLIMOUNO - Association AIDES	Ghislaine LEFEBVRE - Familles Rurales

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

5 Christian CHAMPIRE - CDCA du Pas de Calais (nouveau)	Bernard DEHUY - CDCA du Pas de Calais (nouveau)	<i>En attente de désignation</i> - CDCA
6 Didier DEPOND - CDCA de l'Aisne (nouveau)	Jean-Bernard LACHAMBRE - CDCA de l'Aisne (nouveau)	<i>En attente de désignation</i> - CDCA (nouveau)

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

7 Binh DÔ-COULOT - CDCA du Pas de Calais (nouveau)	Bruno WOZNIAK - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne	Patricia DEDOURGE - CDCA du Pas de Calais (nouveau)
8 Christine TREPTE - CDCA de la Somme	Emmanuel DUCLERCQ - CDCA de la Somme	Stanislas SZUMNY - CDCA de la Somme

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

2 membres

9	Bruno WIART, Vice-président du CTS du Pas-de-Calais	Christelle LEFETZ	Eric BULEUX-OSMANN
10	Brigitte DUVAL, Vice-Présidente du CTS de l'Oise	Bruno TOURNAIRE-BACCHINI	Corine VERTADIER

Collège 4 : Partenaires sociaux

1 membre

11	Philippe LECLERCQ - U2P	Henri-Luc PRIMONT – U2P	Christophe PETIT – U2P
----	-------------------------	-------------------------	------------------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

1 membre

12	Philippe CANIVET, CAF de l'Aisne	Patricia FOURNIER, CAF du Nord	Bénédicte BERTRAND, CAF du Nord
----	----------------------------------	--------------------------------	---------------------------------

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

1 membre

13	Martine LEFEBVRE-IVAN, F2RSM Psy	Aurélié CASSARIN-GRAND, CREA HDF	Mickaël NAASSILA, INSERM
----	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------

Collège 7 : Offreurs des services de santé

1 membre

14	Sébastien NGUGEN – UNAPEI Hauts-de France	Valérie PAPARELLE - URIOPSS HDF (nouveau)	Hervé LHERBIER – URIOPSS HDF
----	---	---	------------------------------

Invités permanents (cf. règlement intérieur)

Les membres du collège 2, non membres de la commission : 9 membres

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

TITULAIRES	SUPPLEANTS	
Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Delphine FOLLET, SED 1+	Pierre RABAUD – ADMD
Didier VANQUELEF - UFC Que choisir Hauts-de-France	Yvon LEMARQUAND - CLCV Hauts de France	Philippe DUTKIEWICZ - INDECOSA CGT
Laurence TROUILLER - UNAFAM	Sylvie VINSARD – APAJH du Nord (nouveau)	Florence BOBILLIER - UNAPEI
Didier GAMAIN - France Alzheimer	Bernard DA LAGE - FNAR	Myriam CATTOIRE-MOLDERS – UNAFTC
Gérard DESSEAU, France Rein (nouveau)	En attente de désignation (nouveau)	En attente de désignation

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

TITULAIRES	SUPPLEANTS	
Éric VAN STEENKISTE-DELESPIERRE - CDCA de la Somme (nouveau)	Josette DEKANDELAER - CDCA de la Somme (nouveau)	Michel GUILBERT – CDCA de la Somme (nouveau)
Muriel MALLART – CDCA du Nord	Nicole BERNABE– CDCA du Nord	Michèle BEAREZ – CDCA du Nord CDCA

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

Marie-Pierre BERGERET - CDCA de l'Oise	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise	Serge FERCOT - CDCA de l'Aisne
Isabelle ROUSSEL - CDCA du Nord (nouveau)	Nathanaëlle DEBOUZIE - CDCA du Nord	Frédéric SANCHE - CDCA du Nord

Les six présidents des commissions territoriales des usagers au sein des Conseils territoriaux de santé ou faisant fonction :

6 membres

Philippe DAIN (nouveau)	02
Danièle BOUVENOT	59 Hainaut
Josseran FLOCH	59 Métropole-Flandres
Corine VERTADIER	60
Eric BULEUX-OSMANN	62
Gérard DESSEAUX	80

ANNEXE 6

Membres à voix consultatives invités permanents de toutes les commissions et de l'assemblée plénière

11 membres

Voix consultatives

1	Le préfet de région Hauts de France ou son représentant
2	Le président du Conseil économique social et environnemental régional (CESER), ou ses représentants
3	Les chefs de service de l'Etat en région ou leurs représentants
4	Le directeur régional des affaires culturelles
4	Le directeur régional de l'agriculture et de la Forêt
5	Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
6	Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
7	Le directeur régional des finances publiques
8	Le recteur de la région académique Hauts-de-France
9	Le directeur général de l'agence régionale de santé
10	Les conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général
11	La mutualité sociale agricole (MSA) représentée par un administrateur

SGAR Hauts-de-France

R32-2024-10-07-00002

DS clôtures programme de développement rural



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté préfectoral portant délégation de signature au titre de la mise en œuvre de la clôture de certaines mesures des programmes de développement rural des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie pour la période 2014 - 2022

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,
préfet du Nord
chevalier de la Légion d'honneur
chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche ;

Vu le règlement (UE) n° 1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) ;

Vu le règlement (UE) n° 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune ;

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 modifiée de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, notamment son article 78-1 ;

Vu le décret n° 2015-445 du 16 avril 2015 relatif à la mise en œuvre des programmes de développement rural pour la période 2014-2020 ;

Vu le décret n° 2022-1051 du 28 juillet 2022 relatif à la gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural au titre de la programmation débutant en 2023 ;

Vu le programme de développement rural Nord-Pas-de-Calais approuvé par la Commission européenne le 14 septembre 2015, révisé ;

Vu le programme de développement rural Picardie approuvé par la Commission européenne le 24 novembre 2015, révisé ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État ;

Vu le protocole d'accord entre la Région Hauts-de-France et l'État pour la gestion du fonds européen agricole pour le développement rural au titre de la clôture de la programmation 2014-2022 et la programmation débutant en 2023 du 20 décembre 2023 ;

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

Vu le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand GAUME en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu la délibération n°2021.01136 du 2 juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier BERTRAND en qualité de président du Conseil régional Hauts de France ;

Sur proposition du directeur général de la performance agricole du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Xavier BERTRAND, président du Conseil régional, à l'effet de signer, au nom du préfet de la région Hauts-de-France, tous les arrêtés et décisions administratives relatifs aux aides régies par le décret n° 2015-445 du 16 avril 2015 relatif à la mise en œuvre des programmes de développement rural pour la période 2014-2020, octroyées avant le 1^{er} janvier 2023 au titre des mesures suivantes des Programmes de développement rural Nord-Pas-de-Calais et Picardie :

○ **Mesure 4**

- 4.1. Aide aux investissements dans les exploitations agricoles ;
- 4.4. Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agro-environnementaux et climatiques.

Article 2

Délégation est donnée à Monsieur Xavier BERTRAND, président du Conseil régional, à l'effet de signer tous les actes relatifs à la gestion contentieuse des décisions relatives aux aides mentionnées à l'article 1^{er} et octroyées avant le 1^{er} janvier 2023.

Article 3

Délégation de signature est également donnée pour les actes mentionnés aux articles 1 et 2 aux personnes suivantes, selon le même périmètre que celui défini dans les arrêtés de délégation de signature de Monsieur Xavier BERTRAND à ses agents pour les actes relevant de ses attributions :

- Madame Audrey DEMARETZ, directrice générale des services de la Région Hauts-de-France ;
- Monsieur Ertgren SHEHU, directeur général adjoint du pôle Territoires et Transitions ;
- Madame Odile OSWALD, directrice de l'agriculture et du développement rural ;
- Madame Pauline COLINDRE, responsable du service Investissements européens forestiers et agricoles ;
- Monsieur Victor VANDEBURIE, responsable adjoint du service Investissements européens forestiers et agricoles.

Article 4

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex – dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 5

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 07 OCT. 2024



Bertrand GAUME

SGAR Hauts-de-France

R32-2024-11-26-00005

Arrêté préfectoral portant délégation de signature à monsieur Frédéric PHAURE, directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Nord



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour les affaires régionales**

**Arrêté préfectoral portant délégation de signature au titre des articles 10 et 75
du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
à monsieur Frédéric PHAURE,
directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Nord
pour l'ordonnancement secondaire du budget de l'État**

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,
préfet du Nord,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le décret n°82-630 du 21 juillet 1982 pris en application de l'article 3 du décret n°82-389 du 10 mai 1982 et l'article 3 du décret n°82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des commissaires de la République sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n°2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation et aux attributions du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012, portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 du ministre de l'intérieur et des outre-mer portant nomination de monsieur Bertrand GAUME, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 2 mars 2006 modifiant l'arrêté du 5 août 2004 portant désignation des personnes responsables des marchés passés par le ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la justice et des libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 mars 2024 portant nomination de monsieur Frédéric PHAURE en qualité de directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse pour le Grand Nord, à compter du 11 mars 2024 ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation est donnée à monsieur Frédéric PHAURE, directeur de la protection judiciaire de la jeunesse pour le Grand Nord, en tant que responsable de budget opérationnel de programme à effet de recevoir les crédits et de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État concernant le programme 182 : « protection judiciaire de la jeunesse », titres 2, 3, 5 et 6.

Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses et éventuellement sur les recettes relatives à l'activité de son service.

Article 2 : Délégation est donnée à monsieur Frédéric PHAURE, directeur de la protection judiciaire de la jeunesse pour le Grand Nord, en tant que responsable d'unité opérationnelle pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État concernant les programmes suivants :

Programme 182 : protection judiciaire de la jeunesse, titres 2, 3 et 5

Programme 310 : conduite et pilotage de la politique de la justice, titres 3 et 5

Programme 723 : opérations immobilières de l'État, titres 3 et 5, uniquement en qualité de responsable de centre prescripteur

Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses.

Article 3 : Délégation est donnée à monsieur Frédéric PHAURE, directeur de la protection judiciaire de la jeunesse pour le Grand Nord, pour opposer la prescription quadriennale aux créances de l'État intéressant les budgets opérationnels de programme et unités opérationnelles repris aux articles 1 et 2.

Monsieur Frédéric PHAURE, directeur de la protection judiciaire de la jeunesse pour le Grand Nord, est autorisé à prendre les décisions relevant les créanciers de l'État de la déchéance quadriennale, après avis du comptable assignataire et en deçà des seuils fixés par le décret n° 99-89 du 8 février 1999 pris en application de l'article 3 du décret n° 98-81 du 11 février 1998 :

- 7 600 € pour les créances détenues par les agents de l'État en cette qualité,
- 15 000 € pour les autres créances. Ce dernier montant peut être porté à 76 000 € lorsque le créancier met en cause la responsabilité de l'État.

Article 4 : Délégation est donnée à monsieur Frédéric PHAURE, directeur de la protection judiciaire de la jeunesse pour le Grand Nord, pour signer tous les actes nécessaires à la passation des

marchés dans le cadre des budgets opérationnels de programme visés aux articles 1 et 2, ainsi que les protocoles transactionnels.

Article 5 : Demeurent réservés à ma signature :

- tous les actes attributifs de subvention dont le montant de la participation financière de l'État est supérieur à 350 000 €,
- quel qu'en soit le montant :
 - en cas d'avis préalable défavorable de l'autorité chargée du contrôle financier, le courrier informant cette autorité, des motifs de la décision de ne pas se conformer à l'avis donné ;
 - les ordres de réquisition du comptable public ;
 - les décisions de passer outre aux avis défavorables du contrôleur financier déconcentré en matière d'engagement des dépenses.

Article 6 : En tant que responsable de budget opérationnel de programme régional et responsable d'unité opérationnelle, monsieur Frédéric PHAURE, directeur de la protection judiciaire de la jeunesse pour le Grand Nord, m'adressera un compte-rendu d'utilisation des crédits et la situation de la mesure de performance des budgets opérationnels, arrêtés au 31 mai, 31 août et 31 décembre de l'année. Une copie de ces documents sera adressée aux préfets de département concernés.

Article 7 : Monsieur Frédéric PHAURE, directeur de la protection judiciaire de la jeunesse pour le Grand Nord, peut, sous sa responsabilité, subdéléguer sa signature à ses subordonnés en application de l'article 24 du décret n° 2010-146 du 16 février 2010, et dans la limite des conditions fixées par l'arrêté ministériel du 30 décembre 2005 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués.

Monsieur Frédéric PHAURE me communiquera les noms et qualités des personnes qu'il aura désignées pour exercer la présente délégation en cas d'absence ou d'empêchement de sa part. La décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État en Hauts-de-France.

La signature des agents habilités est accréditée auprès du comptable payeur.

Article 8 : Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex – dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 9 : L'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur Frédéric PHAURE, directeur de la protection judiciaire de la jeunesse pour le Grand Nord du 15 mars 2024 est abrogé.

Article 10 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse pour le Grand Nord, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à monsieur le directeur régional des finances publiques de la région des Hauts-de-France, directeur départemental des finances publiques du Nord et publié au recueil des actes administratifs de l'État en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

26 NOV. 2024


Bertrand GAUME

ASBS .VOM 8 5